

Mercredi 15 janvier 2020

Lettre d'Information 2020/09

URGENT - Aides aux entreprises / Impact des grèves - Vos éléments

Chère Adhérente, Cher Adhérent,

Je vous rappelle que nous avons alerté les pouvoirs publics des conséquences désastreuses du mouvement des retraites sur les annulations et/ou la fréquentation de vos spectacles.

Le ministère de la Culture serait prêt à prendre des mesures de soutien en votre direction (par des mesures d'exonération...).

Un rendez-vous se tiendra la semaine prochaine avec les représentants du ministère de la Culture et du ministère de l'Économie et des Finances.

▶▶▶ Afin d'étayer nos demandes, **merci de nous faire parvenir par mail vos chiffres et témoignages sur l'impact des grèves** et du mouvement social liés à la réforme des retraites **sur vos spectacles et vos économies :**

- nombre de représentations annulées,
- estimation des surcoûts pour la mise en place de solutions pour la réorganisation de vos tournées (taxis, nuits d'hôtel supplémentaires, location de véhicule, défraiements...),
- estimation en pourcentage de la baisse des réservations de billets,
- estimation en pourcentage de vos pertes de recettes de billetterie.

Veillez croire, Chère Adhérente, Cher Adhérent, à l'assurance de nos sentiments les plus dévoués.

Le Délégué Général
Philippe CHAPELON

MÉMO - Accompagnement des entreprises -

▶▶▶ MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

[Mouvement social : accompagnement des entreprises](#) (Portail de la Direction générale des entreprises)

Ci-dessous, les [fiches d'accompagnement des entreprises à télécharger](#), éditées par la **Direction générale des entreprises du ministère de l'Économie et des Finances**.

Dans chacune d'entre elles, sont indiqués des **contacts référents** afin de vous accompagner dans vos démarches (La DIRECCTE, les CCI...), ainsi que la **liste des démarches** que vous pouvez entreprendre.

Fiche mesures
Paris / Ile-de-France

Fiche mesures
Province

▶▶▶ URSSAF

[L'Urssaf accompagne les entreprises en difficulté](#)

▶▶▶ AUDIENS

AUDIENS conscient des **problèmes financiers** que vos entreprises rencontrent suite aux **mouvements sociaux**, propose de **vous accorder un délai de paiement de vos cotisations pour le 1er trimestre 2020**.

Les cotisations concernées sont les suivantes :

- **Retraite complémentaire,**
- **Prévoyance et santé,**
- **Congés spectacles.**

Pour se faire, vous devez renvoyer complété le document à télécharger ci-dessous et l'adresser à :

Groupe Audiens

Service Recouvrement – situations spéciales

74 rue Jean Bleuzen

92177 Vanves Cedex

Les conseillers AUDIENS sont à **votre écoute** du lundi au vendredi de **8h30 à 18h** au **01 73 17 39 32** ou par mail via votre espace personnalisé sur www.audiens.org

Formulaire Audiens
à télécharger



snes ▶
le spectacle est vivant

SNES • Syndicat National des Entrepreneurs de Spectacles

48, rue Sainte-Anne – 75002 Paris / Tél. : 01 42 97 98 99

syndicat@spectacle-snes.org / www.spectacle-snes.org

création • production • diffusion



